



SYNDICAT DES EAUX DES ROCAILLES ET DE BELLECOMBE
85, route de Serry
ZA de Findrol
74250 FILLINGES

PROCES-VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 14 SEPTEMBRE 2022 A NANGY

L'an deux mille vingt-deux, le quatorze septembre à 19 heures 30, le Comité Syndical du Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de Faucigny sous la présidence de Monsieur Luc PATOIS.

Date de convocation du Comité : 6 septembre 2022

Délégués titulaires en exercice : 30

Délégués titulaires présents : 22

Délégués suppléants remplaçants présents : 5

Délégués présents : 27

Délégués titulaires absents ayant donné pouvoir : 0

Délégués présents ou ayant donné pouvoir : 27

Délégués titulaires absents non remplacés : 3

Secrétaire élue : Sarah BARBIER

Présents : Sarah BARBIER, Jacky GAVARD, Gianni GUERINI, Régis LAMURE, Lucas PUGIN, Bruno THABUIS, Patricia DEAGE, Jean-François BOSSON, Jean-Paul COSTAZ, Patrick GAVARD, Vincent LETONDAL, Stéphane NOVEL, Alexandre ROSAY, Pierre CHAITEMPS, Marcel JULIENNE, René DECARROUX, Frédéric MARMOUX, Aline WATT CHEVALIER, Michel BERTHET, Allain BERTHIER, François FILET, Barthelemy GONZALEZ RODRIGUEZ, Jean-Baptiste MOLLIAT, Luc PATOIS, Antoine VALENTIN, Mélanie LECOURT, Francis GOY

Excusés : Denis DUPANLOUP, Daniel REVUZ

Absent : Bruno FOREL

Heure d'ouverture de séance : 19h30 - Heure de clôture de séance : 21h20

Publication par affichage le 16/09/2022

ORDRE DU JOUR DE LA SEANCE

1. Ajout d'un point à l'ordre du jour
2. Approbation du Procès-verbal du comité syndical du 13 Juillet 2022
3. Informations sur les décisions prises par le Président en vertu des pouvoirs délégués
4. Prochaine réunion
5. Marché public de travaux – 2022MPA09 – Boège : Construction d'un réservoir les Granges Gaillards – Autorisation de lancement
6. Ouverture d'une ligne de trésorerie – Budget Assainissement

7. Convention avec le service de gestion comptable de Bonneville relative aux poursuites sur produits locaux
8. Acquisition d'un photocopieur de la commune de Marcellaz
9. Convention avec le Centre de gestion 74 – Dispositif de médiation préalable obligatoire
10. Questions diverses
11. Informations diverses

LISTE DES DELIBERATIONS ADOPTEES

Délibération n° D22_09_14_82

OBJET : AJOUT D'UN POINT A L'ORDRE DU JOUR

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'AJOUTER à l'ordre du jour le point suivant :

- L'élection des délégués à la Commission Locale de l'Eau (CLE)

Délibération n° D22_09_14_83

OBJET : APPROBATION DU PROCES VERBAL DU COMITE SYNDICAL DU 13 JUILLET 2022

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance du Comité syndical réuni le 13 juillet 2022.

Délibération n° D22_09_14_84

OBJET : PROCHAINE REUNION

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

DE FIXER la prochaine réunion à Monnetier-Mornex, le 12 octobre 2022.

Délibération n° D22_09_14_85

OBJET : MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX – 2022MAPA09 – BOEGE – CONSTRUCTION D'UN RESERVOIR LES GRANGES GAILLARDS – AUTORISATION DE LANCEMENT

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'AUTORISER le Président à lancer le marché public de la construction d'un réservoir les Granges Gaillards à Boège en procédure adaptée ouverte, pour un montant prévisionnel de 622 000 € HT

Délibération n° D22_09_14_86

OBJET : OUVERTURE D'UNE NOUVELLE LIGNE DE TRESORERIE – BUDGET ASSAINISSEMENT

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'AUTORISER la création d'une nouvelle ligne de trésorerie pour une durée de 12 mois et pour un montant de 800 000 € pour le budget annexe assainissement,

DE DELEGUER au Président le pouvoir de signer le contrat de ligne de trésorerie à passer avec l'établissement prêteur et d'accepter toutes les conditions relatives aux tirages et remboursements qui y sont insérées,

DE CHARGER le Président d'effectuer les formalités nécessaires pour l'application de cette décision.

Délibération n° D22_09_14_87

OBJET : CONVENTION AVEC LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BONNEVILLE RELATIVE AUX POURSUITES SUR PRODUITS LOCAUX

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat avec le service de gestion comptable de Bonneville annexée à la présente délibération,

DE CHARGER le Président d'effectuer les formalités nécessaires pour l'application de cette décision.

Délibération n° D22_09_14_88

OBJET : ACQUISITION D'UN PHOTOCOPIEUR DE LA COMMUNE DE MARCELLAZ

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'APPROUVER l'acquisition d'un photocopieur RICOH MPC 5503 pour un montant de 500 euros,

D'AUTORISER le Président à signer l'acte d'acquisition correspondant,

DE CHARGER le Président d'effectuer les formalités nécessaires pour l'application de cette décision.

Délibération n° D22_07_13_79

OBJET : CONVENTION AVEC LE SERVICE DE GESTION COMPTABLE DE BONNEVILLE

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

D'APPROUVER la convention avec le responsable du service de gestion comptable de Bonneville pour déterminer l'affectation de certaines dépenses de fonctionnement,

D'AUTORISER le Président à signer la convention de partenariat avec le responsable du service de gestion comptable de Bonneville annexée à la présente délibération,

DE CHARGER le Président d'effectuer les formalités nécessaires pour l'application de cette décision

Délibération n° D22_09_14_89

OBJET : CONVENTION AVEC LE CENTRE DE GESTION 74 – DISPOSITIF DE MEDIATION PREALABLE OBLIGATOIRE

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

DECIDE d'adhérer au dispositif du Centre de Gestion de la Haute-Savoie relatif à la médiation préalable obligatoire pour les litiges concernés,

APPROUVE la convention annexée à la présente délibération à conclure avec le CDG74 qui entrera en vigueur à compter de sa signature et sans limitation de durée,

AUTORISE Monsieur le président à signer cette convention ainsi que toutes pièces et documents nécessaires à la mise en œuvre de cette médiation obligatoire.

Délibération n° D22_09_14_90

OBJET : ELECTION DES DELEGUES A LA CLE (POINT 1 AJOUTE A L'ORDRE DU JOUR)

IL EST DECIDE A L'UNANIMITE :

DECIDE de ne pas procéder au scrutin secret aux nominations des membres au sein du Syndicat,

DE DESIGNER les membres représentant le Syndicat des eaux des Rocailles et de Bellecombe à la CLE (Commission Locale de l'Eau) comme suit :

Membres titulaires :

- Lucas PUGIN
- Sébastien JAVOGUES

Envoyé en préfecture le 19/10/2022

Reçu en préfecture le 19/10/2022

Publié le

SLO

ID : 074-200036440-20221012-D22_10_12_91TER-DE

AUTORISE Monsieur le Président, à signer tout document relatif à la mise en œuvre de cette décision.

SIGNATURES DU PROCES-VERBAL

Le Président du Syndicat



Luc PATOIS

Le Secrétaire de séance



Sarah BARBIER